

Directrice.eur du musée des arts et métiers

Identification du métier	
Branche d'Activité Professionnelle (BAP) Famille professionnelle (FP)	Conservateur du patrimoine / Ingénieur de recherche (BAP F Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs)
Emploi-type /Corps Referens Catégorie	Responsable de collections muséales A+

Le Musée des arts et métiers est un service du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Il a été créé en 1794 par la Convention à l’instigation de l’abbé Grégoire, pour « perfectionner l’industrie nationale ». Le Musée s’est développé aux 19^e et 20^e siècles et a été rouvert en 2000 après une profonde rénovation. Aujourd’hui le Musée des arts et métiers est engagé dans une évolution de ses objectifs et de son organisation. Conformément à son nouveau programme scientifique et culturel, en voie de finalisation, et au projet d’établissement 2019-2023, il sera amené à redéfinir son rôle et ses missions au sein d’une Direction de la culture scientifique et technique regroupant le Musée, les bibliothèques et les archives.

Mission

Sous l’autorité de l’administrateur général du Cnam et de sa.on adjoint.e chargé.e de la diffusion de la culture scientifique et technique, le directrice.eur du Musée des arts et métiers aura pour mission de mettre en œuvre une nouvelle politique pour le musée. Il devra concevoir une nouvelle organisation de l’accueil et du développement des publics en collaboration avec les responsables concernés. Il finalisera la rédaction du projet scientifique et culturel (PSC) qui fixera les orientations stratégiques du Musée pour les années à venir.

Activités principales

Contexte : Le Conservatoire national des arts et métiers est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Doté du statut de grand établissement d’enseignement supérieur et de recherche au sens de l’article L. 717-1 du Code de l’éducation, il est placé sous la tutelle du ministère chargé de l’enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation. De plus sa labellisation Musée de France, l’oblige à satisfaire à certaines dispositions du code du patrimoine.

Le musée compte actuellement 91 agents, répartis dans 6 départements et services. Une nouvelle organisation du Musée sera mise en place pour améliorer l’efficience des services et redéfinir les secteurs d’activités. Cette organisation permettra de recentrer les moyens sur les missions essentielles du Musée, en intégrant les recommandations de la loi de 2002 et la structuration recommandée par le code du patrimoine, et s’appuyant davantage sur les services centraux pour les fonctions support. Elle se décline comme suit :

- Un département du développement des collections répondant aux missions de conservation, de restauration, d’étude et d’enrichissement des collections ;
- Un département des expositions et de l’action culturelle afin de diversifier l’offre culturelle et attirer de nouveaux publics ;
- Un département du développement des publics qui regroupe les services qui sont en contact oral ou physique avec les publics, afin d’optimiser l’accueil et les activités au sein du musée et d’assurer l’égal accès de tous à la culture ;

A ces trois départements s'ajoute un secrétariat général qui regroupe toutes les fonctions transversales en appui des départements d'intervention et de la direction du Musée.

Par ailleurs, le directrice.eur du Musée sera un acteur clé du projet de création d'un pôle national d'information et de diffusion de la culture scientifique et technique conformément au projet d'établissement 2019-2023.

Activités principales

Pour l'ensemble de ses activités, le directrice.eur du Musée veillera à inscrire son action dans la politique et les contraintes du Cnam.

Pilotage

- Définir et mettre en œuvre une politique d'accroissement, de conservation et de valorisation du patrimoine scientifique et technique ;
- Définir et mettre en œuvre la politique culturelle et scientifique du Musée, en convergence avec la politique du Conservatoire des arts et métiers dans les domaines du patrimoine et de la culture scientifique et technique ;
- Définir et mettre en œuvre une politique d'accueil du public et de médiation en phase avec les attentes des publics ; développer des actions envers de nouveaux publics

Management

- Accompagner le changement d'organisation et favoriser son appropriation par l'ensemble des personnels ;
- Encadrer l'équipe de direction composée des trois directrice.eurs de département et du secrétaire général ;
- Garantir la transversalité des projets menés et s'assurer de la bonne circulation des informations au sein du Musée et entre le Musée et les autres Directions et services du Cnam ;

Gestion

- Répartir et planifier les activités, en fonction du Projet Scientifique et Culturel et des contraintes des différents départements ;
- Évaluer les besoins, gérer les moyens (budget, infrastructure, matériel) et les ressources humaines ;

Valorisation

- Poursuivre la politique scientifique du Musée des arts et métiers à l'échelle locale, nationale et internationale en vue d'accroître son rayonnement ; conforter son rôle d'expert au niveau national et international ;
- Définir et mettre en œuvre une politique de médiation des savoirs et de manifestations culturelles de haut niveau ;

Conditions particulières d'exercice

- Astreintes et variabilité des horaires de travail
- Déplacements nationaux et internationaux

Compétences mises en œuvre pour la réalisation de la mission	
Connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance significative du domaine du patrimoine et de la culture scientifique, technique et industrielle (muséologie ; gestion et accroissement des collections ; conservation préventive et curative ; valorisation ; diffusion des connaissances) • Connaissance des textes législatifs et réglementaires des musées • Connaissances budgétaires générales ; connaissances GRH générales • Aptitude au management et à la conduite de projet ; conduite du changement • Connaissance des institutions, des dispositifs et acteurs des politiques culturelles du domaine • Connaissance des réseaux professionnels du domaine, internes et externes, nationaux et internationaux. • Langue anglaise : B2 à C1 (cadre européen commun de référence pour les langues).
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à piloter, animer et mobiliser une équipe • Capacité à déléguer, organiser, planifier • Capacité à rendre compte et à s'adapter aux contraintes • Capacité à établir des prévisions d'activité en termes d'objectifs, budgets et de moyens • Capacité à représenter l'établissement.
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de décision • Sens de l'organisation • Qualités relationnelles, capacité d'écoute et esprit d'équipe, diplomatie • Goût pour l'innovation.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Hiérarchiques : Administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers ; Adjoint.e à l'administrateur chargé.e de la culture scientifique et technique

Fonctionnelles : L'ensemble des directions du Cnam

Profil recherché

Titulaire d'un doctorat ou diplôme équivalent

Conservateur du Patrimoine (accueil par détachement)

Prise de fonction

Au 1^{er} trimestre 2019

Candidature à envoyer à :

Monsieur l'administrateur général – administrateur.general@cnam.fr

Copie à la direction des ressources humaines – drh.recrutement@cnam.fr